



Le Franci'Liens

la lettre d'information de Terre de Liens Île-de-France

Île-de-France

**QUE PENSEZ-VOUS DU FRANCILIENS? VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE!
SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT, MERCI DE RÉPONDRE
AU RAPIDE QUESTIONNAIRE EN LIGNE, ICI!**

→ AGENDA

→ ÉVÉNEMENTS

→ UNE HEURE AVEC THOMAS
ROCHE, À MILLY

→ ALLER VOIR LES ÉLUS?
POUR QUOI FAIRE!?

→ LA BONNE GESTION DES
SOLS AGRICOLES

AGENDA DES FORMATIONS

→ Formation « Accompagnement citoyen à l'installation » : le samedi 27 juin, de 9h30 à 17h. En présence d'un porteur de projet en agriculture et d'un élu, cette formation vous permettra de comprendre quel rôle vous pouvez jouer en tant que citoyen pour faciliter l'installation d'un paysan sur son territoire. Informations et inscriptions ici

→ Formation « Comprendre le parcours d'installation en agriculture biologique. » Cette formation qui devait avoir lieu le 17 juin est reportée ultérieurement. Nous vous communiquerons une nouvelle date dès que possible. Merci de votre compréhension.

LES ÉVÉNEMENTS

RETOUR SUR LES ACTIONS D'AVRIL ET MAI

→ FERME À PARIS

Dans le cadre de la campagne « Envie de Paysans » la Confédération paysanne a organisé la Ferme à Paris, en avril dernier. En cette année de conférence internationale sur le climat, la thématique mise en avant était l'agriculture et le changement climatique. Conférences, débats, mini-ferme, spectacles et Terre de Liens IDF étaient au rendez-vous!

→ JOURNÉES NATIONALES DE TERRE DE LIENS

Une centaine de personnes se sont retrouvées dans le Gard pour les assemblées générales de la Foncière et de l'Association nationale mais aussi pour participer à des ateliers thématiques (tels que l'analyse économique du Mouvement, l'installation de collectifs sur les fermes TdL, la mobilisation citoyenne) et prendre le temps de se rencontrer. Trois jours qui contribuent à faire avancer le collectif... collectivement!

LES ACTIONS À VENIR

→ GROUPES LOCAUX

Deux groupes locaux sont actuellement en cours de constitution, le premier en Centre Essonne (la première rencontre aura lieu le 11 juin) et le second dans le Val-d'Oise (rencontre prévue le 24 juin). Au-delà d'essaimer les actions et le projet de Terre de Liens, un groupe local est ancré sur son territoire et contribue entre autres à renforcer les liens de proximité entre les paysans, les collectivités et les citoyens. Si vous souhaitez rejoindre l'un de ces groupes, contactez Lucie Sourice.

→ COP 21

La conférence internationale sur le climat approche à grands pas. Des manifestations se multiplient pour rendre visibles les alternatives citoyennes au changement climatique. Parmi elles, le collectif Alternatiba Île-de-France organise par-ci par-là divers événements. Tendez l'oreille ou rendez-vous sur le site <https://alternatiba.eu/idf/>.

→ GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRICULTURE URBAINE

Constitué de 7 personnes, ce groupe s'est donné comme objectif de repérer les définitions et tendances actuelles en matière d'agriculture urbaine pour analyser les possibilités d'actions de Terre de Liens dans ce domaine. Prochaine réunion : le 30 juin.

TERRE DE LIENS ÎLE-DE-FRANCE

24 rue Beaubourg, 75003 Paris • 09 70 20 31 46

idf@terredeliens.org • www.terredeliens-iledefrance.org

UNE HEURE AVEC THOMAS ROCHE, À MILLY

Cheveu poivre et sel, barbe noire et clope au bec : voici Thomas Roche, maraîcher installé depuis un an sur une ferme de la Foncière Terre de Liens à Milly-la-Forêt, en Essonne, sur une surface de 2,72 hectares.

Pendant qu'il taille ses plants de tomates, je l'assaille de questions auxquelles il a l'amabilité de répondre.

Depuis peu, après plusieurs mois de travaux qui ont permis de transformer un bâtiment agricole vétuste – faisant partie de l'acquisition de la Foncière – en maison viable et agréable, son installation est effective, avec sa conjointe, Edwige, et leurs deux enfants, Timéo et Léo. Il vit donc désormais sur la terre qu'il aime et travaille quotidiennement. Il m'explique que, jour après jour, il y « jette des petits bouts de (lui) un peu partout » afin de valoriser un sol qui – il en est désormais certain grâce à l'intervention de Terre de Liens – sera transmis, sinon à ses enfants, du moins à une personne qui continuera une activité dans le respect de la vie sous toutes ses formes, même celles qui paraissent, *a priori*, parasites.

Il vend sa production à trois AMAP différentes, ce qui lui permet de dégager un salaire suffisant pour vivre et faire vivre sa petite famille.

Il tient d'ailleurs à remercier tous ceux qui l'ont aidé dans les premiers mois de son arrivée afin de débiter le plus rapidement possible sa production (arrivé en avril 2014, il a réussi à vendre ses premiers paniers au mois de juin) : « la famille, les copains, les bénévoles et les amapiens ».

Certains projets évoqués avec le groupe de suivi, qui avait été mis en place en 2014, sont restés à l'état de projet en raison de la grosse charge de travail que représentent le début d'une activité agricole et les travaux dans une maison, mais il espère dorénavant pouvoir les relancer. Il se dit particulièrement attaché à l'idée de recevoir des élèves de classes locales afin de leur « faire toucher un peu du doigt ce qu'est le monde de l'agriculture ».

Dans la plaine de Milly, Thomas est entouré par des exploitants agricoles développant une activité biologique ou par des parcelles enherbées. Une certaine entraide et une certaine dynamique entre voisins ont été mises en place, notamment pour essayer de faire en sorte que l'intégralité de la plaine passe en bio.

Son voisin immédiat à l'Est a mis en vente 14 hectares de terre (qui pourraient passer en culture conventionnelle) avec présence de bâtiments agricoles dessus, et Thomas ne serait pas contre l'idée d'agrandir son exploitation d'un ou deux hectares, notamment pour développer une activité d'arboriculture – qui l'inciterait à employer une personne pour l'aider dans son travail – ou pouvoir travailler sur des rotations un peu plus longues.

Bref, il creuse son sillon, Thomas, et sa volonté de laisser une trace bio sur cette terre, et la passion communicative qui l'anime, nous encouragent à persévérer dans notre action !



MICHEL VAMPOUILLE, ADMINISTRATEUR TDL



Figure tutélaire et acteur engagé de la protection des sols agricoles depuis maintenant quatre décennies, Michel Vampouille est adhérent et administrateur de TDL IDF depuis sa création.

Après une formation et une expérience professionnelle en informatique, il crée, dès 1974, une structure s'engageant dans la mise en valeur du circuit court biologique, devient conseiller régional à partir de 1992, puis vice-président chargé de l'environnement de 2001 à 2010.

Fort de ce vécu, c'est au début des années 2000, lors d'un voyage en Angleterre, qu'il finit de se convaincre que la solution ne réside pas dans les discours politiques, aussi beaux soient-ils, ni dans les initiatives individuelles, aussi engagées soient-elles, mais bel et bien dans une initiative citoyenne collective comme la nôtre permettant une gestion non publique, et surtout non commerciale, du foncier agricole.

Il aime à rappeler l'impact direct d'une agriculture industrielle française, représentant 20 % des émissions de gaz à effet de serre, sur nos modes de vie (pollution des sols, changement climatique, etc.), ce qui l'a notamment amené à impliquer Terre de Liens dans les actions liées à la COP21.

CONTRIBUEZ AU FONDS ASSOCIATIF DE TERRE DE LIENS IDF !

Terre de Liens, comme tant d'associations, a une trésorerie souvent tendue car beaucoup de nos actions sont financées dans le cadre de conventions avec des partenaires qui ont leurs propres règles de versement. Cela amène régulièrement des délais entre nos dépenses réelles et ces versements. Pour gérer ces transitions, il y a la solution de l'emprunt bancaire ou celle de l'augmentation des fonds propres. Nous préférons cette dernière et vous proposons d'y contribuer par un apport à notre fonds associatif.

Vos contributions à ce fonds peuvent se faire par un apport sans droit de reprise (un don) ou avec droit de reprise (un prêt). Votre apport sera accompagné d'une convention qui indiquera son montant (200, 500, 1000 ou x 1000 €), les termes du droit de reprise, sa durée (5, 10 ou 20 ans) et ses modalités.

Notre objectif est de parvenir à une collecte de 30 000 €.

Pour toute information : Lucie Sourice

Merci d'avance pour votre soutien !



ALLER VOIR DES ÉLUS ? MAIS POUR QUOI FAIRE ?!

Terre de Liens a identifié les collectivités comme des partenaires importants pour le développement de projets agricoles.

En effet, elles disposent de compétences pour protéger le foncier au travers de documents d'urbanisme et grâce à des outils de protection qu'elles peuvent mettre en œuvre. Au-delà des moyens règlementaires, elles détiennent une importante capacité d'action si elles se mobilisent dans le temps et avec les moyens adéquats. En suscitant l'action des acteurs publics et en accompagnant leurs projets de préservation de la terre et de soutien aux installations agricoles, Terre de Liens augmente l'efficacité de son action territoriale.

Le contexte francilien dispose d'un marché foncier restreint et n'offre que peu d'opportunités foncières. De plus, en raison de périodes d'urbanisation importantes, les collectivités, les établissements publics d'aménagement et l'État sont devenus propriétaires de foncier, considéré alors comme réserve dédiée à l'aménagement. Aujourd'hui, ces zones sont moins sollicitées puisque la densification doit être privilégiée.

Traditionnellement, ce foncier était mis à disposition des agriculteurs locaux via des conventions renouvelables annuellement du fait de la progression de l'urbanisation et du besoin constant de mobiliser de nouveaux espaces agricoles. Ces situations précaires ne sont pas idéales pour les paysans et si elles

sont moins problématiques pour certaines productions comme les céréales (cultures annuelles qui nécessitent peu d'investissement et d'équipements pérennes) pour d'autres cultures comme le maraîchage, l'arboriculture ou l'élevage (qui sur de plus petites surfaces auront besoin d'aménagements importants: forage, serres, arbres...), cela complexifie encore l'installation d'un paysan.

Par ailleurs, la prise de conscience des enjeux environnementaux de la part des élus, mais aussi la demande des citoyens à disposer d'une alimentation saine et locale, le besoin de retisser des liens entre le monde agricole et le monde urbain, sont autant d'éléments qui font que nombre de collectivités souhaitent favoriser une agriculture biologique de proximité à dominante alimentaire. Leurs forces résident dans le fait d'être bien souvent propriétaires de foncier et de pouvoir ainsi orienter les productions et les pratiques agricoles sur leurs biens. Terre de Liens suscite l'émergence de projets agricoles par des actions de sensibilisation et de formation des élus et des agents, par un suivi des collectivités au cours de leur réflexion et par un accompagnement dans la mise en œuvre de projets d'installation. Cette dernière action est facilitée par le fait de travailler au sein du Pôle Abiosol, qui donne accès au vivier des porteurs de projets et permet de favoriser la mise en relation entre les porteurs de projets et les collectivités, rendant ainsi concrets les projets locaux.



ÉCLAIRAGE DE FOND

LA BONNE GESTION DES SOLS AGRICOLAS : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Cet article reprend les éléments fournis par l'avis et la note de synthèse qu'a publiés le CESE: «*Socle de la vie végétale et principal gisement de biodiversité, le sol fournit à l'Homme nourriture et énergie, mais aussi des matériaux de construction, des matières premières, des molécules à vocation médicale...* Pour autant, il demeure méconnu et sans véritable protection juridique». Ces lignes introduisent un avis publié par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) le 13 mai dernier, contenant des préconisations concrètes pour répondre à cet enjeu. Pour le CESE, face aux défis démographiques, alimentaires, environnementaux et climatiques, protéger la vocation nourricière des sols agricoles métropolitains et ultramarins et maintenir leur qualité agronomique et leurs externalités positives, constituent des enjeux primordiaux. Outre le renforcement des outils de la connaissance (recherche, bases de données, suivi de la consommation des terres agricoles, diffusion des informations), les préconisations portent sur les thèmes centraux de Terre de Liens.

Protéger le foncier agricole

Pour protéger le foncier agricole, l'avis du CESE propose notamment de :

- définir des objectifs nationaux, déclinés localement, et veiller à la cohérence des décisions d'urbanisme en zones rurales ou périurbaines et à la concertation en amont des projets avec toutes les parties prenantes, en prenant en compte les valeurs agronomiques et environnementales des sols ainsi que le caractère réversible ou non des aménagements envisagés;
- encadrer la création de grandes surfaces et privilégier la rénovation de l'habitat ancien et la reconversion des bâtiments industriels et commerciaux existants;
- taxer les plus-values liées à la vente de terres agricoles rendues constructibles;

- inciter les départements à mieux exploiter les dispositifs de protection des espaces naturels et agricoles, rechercher les solutions d'évitement et de réduction de l'impact des nouveaux projets, avant d'appliquer la règle de la compensation.

Enfin, sur le plan foncier, le CESE invite à :

- constituer, dans les ceintures périurbaines, des réserves foncières agricoles;
- à privilégier l'approvisionnement local des restaurants collectifs et des habitants locaux;
- à agir aux niveaux européen et international pour permettre aux États d'encadrer, voire de s'opposer, à l'accaparement des terres.

Préserver et améliorer l'état des sols agricoles

Sept propositions visent à utiliser des pratiques agricoles permettant de préserver les sols :

- agroforesterie et bonnes pratiques agronomiques;
- implication des agriculteurs dans la recherche et développement d'interactions avec les chercheurs;
- valorisation du rôle des sols en matière de séquestration du carbone et de lutte contre le changement climatique;
- maintien des exploitations et territoires de polyculture-élevage existants et relocalisation des élevages dans les zones aujourd'hui spécialisées en grandes cultures;
- utilisation des capacités naturelles de résilience et de remédiation des sols,
- recyclage de l'ensemble des déchets organiques pour les restituer aux sols.

Sensibiliser aux enjeux liés aux sols

La dernière série de préconisations vise à :

- communiquer en direction du grand public et des élus pour une prise de conscience de l'importance du rôle des sols;
- à intégrer cet enseignement dans les programmes scolaires et renforcer la place de l'agronomie dans les formations agricoles.